

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 9 NOVEMBRE 2021



Jour férié : validation de la carte Libertan ou possession de titre de transport valable

Suite à la mise en place le 24 avril de la gratuité, il est rappelé à l'ensemble des voyageurs occasionnels ou abonnés que celle-ci s'applique du **vendredi minuit au dimanche minuit**.

Précision pour les week-ends de gratuité : si usage combiné du réseau Tan et des parkings-relais, il est nécessaire de valider la carte Libertan ou d'avoir un titre ticket P+R valide en cas d'utilisation du parking-relais pour permettre l'ouverture des barrières.

Les jours fériés ne tombant pas lors de week-ends, il est nécessaire de valider la carte Libertan (formule illimitée ou Sur-Mesure) ou d'avoir un titre de transport en règle : exemple pour le jeudi 11 novembre 2021. Différents médias de la Tan relaieront cette information : les panneaux d'information dynamique en station et les réseaux sociaux.

En 2022, plusieurs jours fériés hors week-end sont concernés par cette règle :

- Lundi 18 avril 2022 : Lundi de Pâques
- Jeudi 26 mai 2022 : Ascension
- Lundi 6 juin 2022 : Lundi de Pentecôte
- Jeudi 14 juillet 2022 : Fête nationale
- Lundi 15 août 2022 : Assomption
- Mardi 1er novembre 2022 : Toussaint
- Vendredi 11 novembre 2022 : Armistice 1918

Présentation de la Semitan

La Semitan est une SEM (société d'économie mixte) détenue à 65% Nantes Métropole et 35% par des acteurs privés (Transdev, Caisse d'Épargne, CCI, associations). Liée par un contrat de délégation de service public avec Nantes Métropole, la Semitan exploite le réseau de transport en commun de l'agglomération nantaise. Elle est également mandatée pour construire, rénover et sécuriser le réseau. Elle est aussi en charge de la coordination de toutes les mobilités de l'agglomération nantaise. Elle emploie à ce jour 2120 salariés dont 1400 conducteurs. www.semitan.fr